

Volailles et Canards du Sud-Ouest retrouvent le plein air

Haut-Mauco, le 20 mars 2024. Les mesures de biosécurité et la campagne vaccinale contre l'Influenza Aviaire de l'hiver 2023 semblent porter leurs fruits. Le niveau de risque sanitaire a ainsi été abaissé à « modéré » ce dimanche 17 mars. Une situation encourageante qui permet aux éleveurs de déconfiner leurs animaux et leur faire retrouver une vie de plein air comme ils en ont l'habitude dans le Sud-Ouest.

Daniel Peyraube, agriculteur et Président de Maisadour : *“Nos éleveurs sont soulagés en ce mois de mars, car la biosécurité et la vaccination semblent avoir bien fonctionné. Une vraie collaboration s’est opérée tout cet hiver entre les équipes de Maisadour, les vétérinaires et les agriculteurs pour protéger au maximum les animaux et préserver les revenus des éleveurs. Les premiers résultats sont encourageants même si nous restons vigilants. Le risque sanitaire étant passé au niveau modéré, les animaux retrouvent le plein air, marque de fabrique des élevages du Sud-Ouest. Il nous faut désormais réfléchir à l’organisation de la prochaine campagne hivernale pour sécuriser nos élevages avec des procédures moins lourdes pour les agriculteurs.”*

Une saison qui s’annonce prometteuse pour les éleveurs

La situation sanitaire encourageante de ces derniers mois donne une bouffée d’air aux éleveurs qui ont connu depuis cinq ans une succession de crises aviaires. Maisadour salue une collaboration étroite de tous les métiers concernés (agriculteurs, vétérinaires, techniciens au sein de la coopérative) sans oublier les services de l’Etat et les différents interlocuteurs de ses filières. Tous se sont mobilisés pour la réussite de la campagne de vaccination contre l’Influenza aviaire. Il faut noter aussi la solidification des connaissances et des pratiques des éleveurs en matière de biosécurité. Ces dispositifs conjugués ont entraîné un renforcement de la protection des animaux et des élevages. La situation sanitaire étant stable depuis plusieurs mois, le niveau de risque a été abaissé à « modéré ».

Une campagne de vaccination 2023 réussie et une réflexion nécessaire sur le coût des prochaines

La campagne de vaccination 2023 représente une première étape positive, mais l’effort doit être poursuivi pour permettre aux éleveurs de se projeter sereinement dans l’avenir.

Une expérimentation sur une première dose de vaccin administrée au couvoir est en cours sur celui d’Aignan. Cette solution allègerait le dispositif actuel : il n’y aurait plus qu’une seule dose de vaccin à réaliser en élevage (deux doses resteraient à administrer dans les zones à risque). Les premiers essais, en collaboration avec la DGAL, des vétérinaires sanitaires et les équipes du couvoir, s’avèrent satisfaisants.

L’Etat s’est engagé à prendre 85 % des coûts du vaccin pour la première année (période octobre 2023 à septembre 2024) en annonçant un désengagement progressif pour les prochaines années, sans donner le cadre de ce dernier. Des discussions devront donc avoir lieu dans les prochains mois pour la prochaine campagne de vaccination. Maisadour se joint aux acteurs des filières palmipèdes et volailles pour demander la pérennisation de l’engagement de l’État dans le financement des campagnes de vaccination, ce qui permettrait aux éleveurs d’alléger les coûts de cette dernière et d’anticiper les prochains protocoles qui nécessitent une mobilisation importante pour les producteurs.

À PROPOS DU GROUPE COOPÉRATIF MAÏSADOUR

Depuis 1936, Maisadour est une coopérative engagée du Sud-Ouest, labellisée Engagé RSE, qui place l'Homme et le Vivant au centre de ses préoccupations, pour une agriculture, une alimentation et une société durables. Maisadour développe des filières d'excellence répondant aux attentes des consommateurs pour valoriser, en France et dans 50 pays, les productions de ses agriculteurs. « *Chez Maisadour, nous travaillons ensemble au succès de nos adhérents et construisons l'avenir de nos territoires* ». Le Groupe, structuré autour des pôles d'activités agricoles, semences et alimentaires, commercialise des produits gastronomiques sous les marques Delpyrat et Comtesse du Barry et des volailles Label Rouge sous les marques St SEVER et Marie Hot. www.maisadour.com

Infos clés

Gouvernance : Daniel Peyraube, Président / Christophe Bonno, Directeur Général

Chiffre d'affaires exercice 2022-2023 : 1,475 milliard d'euros / 5000 agriculteurs et 4300 salariés

CONTACTS PRESSE

AGENCE CORIOLINK

Océane Vilminot - T. 07 84 90 83 16 - oceane.vilminot@coriolink.com

Amélie Lebreton - T. 06 70 60 25 30 - amelie.lebreton@coriolink.com

MAÏSADOUR

Auréli Zimmermann - T. 06 08 92 92 52 - a.zimmermann@maisadour.com

Nina Bernadet - T. 07 89 39 60 46 - n.bernadet@maisadour.com